

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

LYON 7ème arrondissement - ZAC PORTE AMPERE - ILOT A3 A-B-C - Opération de construction de bureaux située à l'angle des
rues Professeur Jean Bernard / rue Pierre Gilles de Gennes / rue Jean Grolier / Boulevard Chambaud de la Bruyère

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COGV

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

JACQUEMOT Vincent, en sa qualité de Gérant

RCS / SIRET

8 0 2 9 2 5 4 4 6 0 0 0 1 4

Forme juridique

SNC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
36°	Opération de construction de bureaux d'une surface de plancher de 27.200 m ² , soit plus de 10.000 m ² et moins de 40.000 m ² , sur un terrain d'assiette de 12.567 m ² , sur une commune dotée d'un PLU.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'environ 27.200 m² de surface de plancher de bureaux sur deux niveau de sous-sol, dont les hauteurs varient de Rdc, R+2, R+3 et R+4+attique, et intégrant un grand parc aménagé et arboré de plus de 5.000 m².

4.2 Objectifs du projet

Cette assiette foncière constitue l'ilot A3 sous-section A-B-C de la ZAC PORTE AMPERE, dont l'aménagement des espaces publics est achevé et le programme de constructions est d'ores et déjà bien avancé. L'objectif est de poursuivre l'aménagement qualitatif de ce projet urbain porté sur l'accueil des entreprises et d'activités économiques.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de constructions de cet ensemble tertiaire prévus pour une période d'environ 3 ans seront réalisés soit en une phase soit en deux phases de travaux.

La réalisation du chantier nécessite :

- des travaux de terrassement
- la réalisation des constructions (gros œuvre et finitions) tous corps de métiers confondus
- la réalisation des espaces communs extérieurs (cheminement, plantations, traitement paysager , équipement, ...)
- la réalisation des réseaux (en sachant que le terrain a déjà été viabilisé par l'aménageur de la ZAC)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet à vocation économique pourra accueillir une ou plusieurs entreprises, pourra proposer des services (restaurants d'entreprises, salle de sport, ...). Les utilisateurs pourront bénéficier du parc arboré qui sera commun à l'ensemble des occupants. Les surfaces de bureaux ainsi que le parc associé feront l'objet d'une gestion commune, et un mandat de gestion sera donné à une société spécialisée.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Surface de Plancher	27.200 m ² environ
- Superficie du terrain	12.567 m ²
- Hauteur des bâtiments	RdC, R+2, R+3 et R+4+attique
- Nombre de stationnements sur deux niveaux de sous-sol	502

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

LYON 7ème arrondissement -
Angle rue Professeur Jean Bernard /
rue Pierre Gilles de Gennes / rue
Jean Grolier / boulevard Chambaud
de la Bruyère

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 5 ° 4 3 ' 0 9 " 657 Lat. 0 4 ° 5 0 ' 3 3 " 6

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Présentation du Bruit dans l'Environnement (approuvé par délibération du conseil communautaire - Mai 2011)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Naturels et Inondations du Rhône et de la Saône sur le territoire de la Métropole de Lyon - secteur Lyon-Villeurbanne (approuvé en mars 2009)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site ayant accueilli une ancienne ICPE, un rapport de fin de travaux a été adressé à la DREAL fin 2002. L'aménageur de la ZAC a quant à lui réalisé d'autres sondages en 2008 qui ont donné lieu à des travaux de dépollution complémentaires. Un maillage fin (20 x 20 m) a été réalisé en juin 2018 par le BET environnement BURGEAP, lequel a mis en évidence la présence de métaux de manière diffuse dans les remblais, et quelques spots localisés en hydrocarbures.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, pour la réalisation des sous-sols, le projet nécessite un léger pompage de la nappe (durée prévisionnelle : 6 mois) Après cette phase de chantier, le projet ne prévoit pas de prélèvements d'eau dans la nappe et n'exploitera pas les eaux souterraines (pompage et/ou géothermie) Pour les besoins en eau potable, l'ensemble des constructions sera raccordé au réseau AEP existant.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déblais nécessaires à la réalisation des fondations et des stationnements en sous-sol
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en zone urbaine dense. Pas d'espèce identifiée sur le site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone inondable du PPRNI : terrain situé dans une zone de remontée potentielle de nappe, mais hors zone de crue. Ces données seront prises en compte dans le cadre du permis de construire
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les diverses campagnes de sondage de sols ont démontré la présence de terres non inertes, qui feront l'objet d'un traitement adapté lors des travaux de terrassement.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet peut engendrer des déplacements pendant la phase de réalisation des travaux (provisoire). Les entreprises chargés des travaux auront la nécessité d'approvisionner les matériaux et matériels nécessaires à la construction, l'organisation de chantier sera gérée par la maîtrise d'œuvre. En phase d'exploitation, les trafics générés restent faibles (peu de véhicules, déplacement essentiellement pendulaires aux heures de pointes)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet peut être source de bruit pendant la phase de réalisation des travaux (provisoire). Les entreprises chargées des travaux organiseront leur chantier de façon à respecter la législation en vigueur. Le Boulevard Chambaud de la Bruyère est classé en catégorie 2 au classement des infrastructures de transports terrestres bruyantes (79db(A)). Lors de la conception du projet, cet élément sera pris en compte. En phase d'exploitation, les bruits associés aux bureaux restent relativement faibles.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site ne générera pas de vibrations à l'exception de la phase chantier (travaux de terrassement) où des mesures de protections seront prises vis-à-vis du voisinage, si cela s'avère nécessaire.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement du parc et les façades pourront faire l'objet d'un dispositif d'éclairage.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de rejet aqueux dans le milieu naturel. Les Eaux Usées seront rejetées dans le réseau, les Eaux Pluviales feront l'objet d'un dispositif de rétention et/ou d'infiltration.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, les opérations de terrassement généreront la production de terres excavées, inertes et non inertes, (pas de matériaux de démolition), qui seront évacués en centre de traitement adapté. En phase d'exploitation, les déchets produits seront de type déchets ménagers et assimilés. Ils seront collectés et traités par les services de la Métropole de Lyon. Les eaux usées seront dirigées vers le réseau d'assainissement existant.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet participe à la poursuite de l'aménagement de la ZAC PORTE AMPERE, et permettra de mettre en œuvre les études d'urbanisme réalisées sur ce secteur. Il engendrera par conséquent des modifications sur le type d'occupation de la parcelle et sur les activités humaines attachées à cette dernière. Par ailleurs, ce projet participe au principe de densifications des zones urbanisées.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet a déjà fait l'objet d'une décision de non-soumission à évaluation environnementale en date du 23 août 2018. Le projet a légèrement évolué avec la création de SDP supplémentaire passant de 22.000 à 27.200 m² (ajout d'un attique principalement). Le projet participe à la poursuite de l'aménagement de la ZAC PORTE AMPERE, et permettra la réalisation de bâtiments à vocation économique et destinés à l'accueil des entreprises. Ce projet répond au principe de densification des zones urbanisées. Le secteur du projet n'est pas considéré comme une zone sensible c'est-à-dire doté d'enjeux spécifiques et importants au regard des divers items visés précédemment (Milieu naturel, ressources, risques et nuisances, ...). C'est pourquoi, au regard du caractère anthropisé du site, de sa taille réduite, de sa situation à l'intérieur de la ZAC PORTE AMPERE, et de l'ensemble des éléments précités, nous considérons que le projet ne nécessite pas la réalisation d'une étude d'impact au titre de l'article L122-1 du CE.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à LYON

le, 10 décembre 2018

Signature

